

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, c'est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

Charte d'engagement

Julien, directeur de Mountain Wilderness, a élaboré en accord avec des administrateurs une charte d'engagement pour les bénévoles participant au nom de Mountain Wilderness à des instances officielles. Le conseil d'administration approuve cette charte.

Adhésions à d'autres structures

Un point est fait sur l'adhésion de MW à d'autres associations. Les demandes ou renouvellements récents sont analysés. Des adhésions ou des renouvellements sont décidés, notamment FNE Aura, Cosiroc,...

Ice Climbing Ecrins

Le soutien à cette manifestation est acté, notamment ICE pourra utiliser notre logo.

Point relations humaines

Nombreuses arrivées : Alice, responsable administrative, Tom en CDD pour la campagne Changer d'approche, Anne en CDD pour Montagne en Transitions, Anaëlle stagiaire pour imaginer un autre avenir en montagne que les JOP 2030.

Campagne IO 2024

4 chantiers réalisés encore deux à venir avant la fin septembre.

Vallée du Véneon

Remise des dons à la commune avec discussion sur la répartition à faire. Avenir de la vallée incertain.

Film « Kaizen » d'Inoxtag

Ce film ne correspond pas à nos valeurs cependant il faut trouver le moyen de dialoguer avec ses nombreux jeunes admirateurs.
